

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A2 GESTION ASSAINISSEMENT

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2023
1

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
		et livraisons	215		214	
	Production vendue	biens				
		services*	217		218	186 500
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	3
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	186 503
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : – mobilier :			242	9 327
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	340	244	23 263
	Rémunérations du personnel*				250	111 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	53 626
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)	255		254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	197 216
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	(10 713)
	Produits financiers	(III)			280	4 700
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	4 203
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	
	2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	(10 216)
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312	314	10 216
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330	
			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		
Déductions	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
Dont divers	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquedecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septe decies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992				
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
Déficits			Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354 10 216
	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356	
	Déficits antérieurs reportables :*. 9 121					360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	10 216

A2 GESTION ASSAINISSEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 742 364 euros
Siège social : 12A avenue de Beaumont, 60260 Lamorlaye
911 560 928 RCS Compiègne

(la « **Société** »)

**COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023**

BILAN

COMPTE DE RÉSULTAT

ANNEXE

Certifiés conformes

Hamed Baccour

Le gérant
Monsieur Hamed Baccour

A2 GESTION ASSAINISSEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 742 364 euros
Siège social : 12A avenue de Beaumont, 60260 Lamorlaye
911 560 928 RCS Compiègne

(la « Société »)

**EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2024**

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 10.216,23 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice 10.216,23 euros

En totalité au compte « Report à nouveau » qui passe ainsi d'un montant négatif de 9.153,63 euros à un montant négatif de 19.369,86 euros.

L'Associé Unique prend acte qu'aucune distribution n'a été réalisé au titre de l'exercice précédent.

Certifié conforme

Hamed Baccour

Le gérant

Monsieur Hamed Baccour

Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Guerre en Ukraine et conditions macroéconomiques

La société ne constate pas d'impacts directs significatifs en lien avec la guerre en Ukraine et au Proche-Orient, et n'intervenant pas sur les marchés concernés.

Les effets de l'actuelle poussée inflationniste, ainsi que les autres impacts indirects des conflits internationaux, notamment le coût de l'énergie et des denrées, ont été pris en compte lors des tests de dépréciation, mais n'ont pas conduit à une constatation de dépréciations complémentaires.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A2 GESTION ASSAINISSEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 915 015 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 10 216 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	742 363			742 363
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	742 363			742 363
ACTIF IMMOBILISE	742 363			742 363

Notes sur le bilan

Immobilisations financières**Liste des filiales et participations****Renseignements détaillés sur chaque titre**

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS FINANCIERE ORIAD 93800 EPINAY SUR SEINE	792 363	-228 503	93,70	115 688
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	742 363	742 363	141 761		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 171 681 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	27 000	27 000	
Autres	144 681	144 681	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	171 681	171 681	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	27 000
Associés - intérêts courus	577
Total	27 577

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 742 364,00 Euro décomposé en 742 364 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	742 364	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	742 364	1,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 192 021 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 141	3 141		
Dettes fiscales et sociales	34 123	34 123		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	154 757	154 757		
Produits constatés d'avance				
Total	192 021	192 021		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	5 030			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 5 030 Euro.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 200
Personnel - autres charges à payer	23 000
Charges sociales - charges à payer	2 970
Total	27 170

